

SOMMAIRE/

ACTUEL/

- 4 **Brèves**
6 **Souffrance au travail et échec de la supervision**
ITALO MUSILLO

POINT FORT/

- 8 **Protection de l'enfant et de l'adulte: le nouveau droit, quatre ans après**
MICAELA VAERINI
10 **Directives anticipées en liberté surveillée**
SHIRIN HATAM
12 **«Les gens qui remplissent des directives anticipées n'en auront peut-être jamais besoin»**
Interview de CORINE REYNARD
CLAUSEN
14 **Les autorités de protection, réorganisation majeure**
PETER VOLL
16 **La parole de l'enfant au centre des auditions**
MARC ROSSIER
18 **Droit de protection de l'adulte et droits des personnes handicapées: compatibles?**
CATHERINE DUFRENE,
YVES DELESSERT

TÊTE-À-TÊTE

- 20 **Quatre départs du comité: merci et plein succès**
PROPOS RECUEILLIS PAR
URSULA BINGGELI

AVENIRSOCIAL

- 22 **Révision de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales: AvenirSocial prend position**
AVENIRSOCIAL

BIBLIOTHÈQUE

- 23 Livres, revues

IMPRESSUM

- 24 **Annonces, impressum**

ÉDITORIAL/

PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE: LA DISCUSSION, PAS LA POLÉMIQUE

RENATA VUJICA

Autodétermination. Solidarité familiale. Protection des personnes incapables de discernement. Voici quelques mots-clés qui dépeignent le nouveau droit suisse de protection de l'enfant et de l'adulte, entré en vigueur en 2013. Avec ce code civil révisé, le droit s'adapte aux changements de pratique intervenus au cours du 20^e siècle. Du régime de «tutelle», on est passé à celui de «protection de l'enfant et de l'adulte», moins intrusif.

Quatre ans après l'entrée en vigueur du nouveau droit, l'application varie d'un canton à l'autre, avec des réactions tout aussi diverses. En Suisse romande, le nouveau corpus juridique provoque peu de remous. Autre son de cloche en Suisse alémanique, où la rupture avec l'ancien système est plus tranchée. Transférer des compétences souvent communales vers les cantons? Intolérable pour les factions conservatrices, l'UDC en tête, qui attaquent frontalement le nouveau droit. Dans leur ligne de mire figurent principalement les nouvelles autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), analysées en pages 14–15. Ces structures cantonales professionnalisées, interdisciplinaires, où œuvrent juristes, psychologues et travailleurs et travailleuses sociales irritent. En toile de fond, les détracteurs s'insurgent contre ce qu'ils et elles considèrent comme une

ingérence étatique accrue dans la sphère privée. Le thème est d'actualité. En mai 2017, les électeurs et électrices du canton de Schwyz ont refusé une proposition de l'UDC: redonner la compétence des APEA aux communes. Un choix salué par les acteurs du travail social comme un refus de revenir à l'«âge de pierre».

Forcément, on mentionne les polémiques dans l'éditorial, tant elles sont prégnantes Outre-Sarine. Mais ce numéro n'a pas pour objet principal la controverse au-delà du Röstigraben. Il se penche sur les questionnements professionnels. Car oui, dans les cantons romands qui nous occupent, les eaux sont plus calmes. Il n'empêche. En terres francophones aussi, le nouveau droit amène son lot d'interrogations, dans le travail social et les métiers connexes. Le droit des personnes handicapées est-il actuellement compatible avec celui de protection de l'adulte? Les directives anticipées, ces documents dans lesquels on couche ses volontés concernant sa fin de vie, sont-elles respectées? Peut-on vraiment consigner sa mort dans un formulaire? Autant de dilemmes que pose le nouveau droit, aussi de ce côté-ci de la Sarine. Ce numéro propose un état des lieux entre le terrain et la recherche, sans forcer le débat. Mais sans l'éviter. ■

avenirsocial

Soziale Arbeit Schweiz
Travail social Suisse
Lavoro sociale Svizzera
Lavur sociala Svizra

ADRESSES — SECTIONS ROMANDES D'AVENIRSOCIAL

AvenirSocial – Secrétariat général Suisse
Schwarztorstrasse 22
Case postale 8163
3001 Berne
Stéphane Beuchat et Emilie Graff,
cosecrétaires généraux
Tél. 031 380 83 00
E-mail: info@avenirsocial.ch

AvenirSocial – Section Berne
Seilerstrasse 27
Postfach 356
3000 Berne 14
Contact: Jutta Gubler Kläne-
Menke, secrétaire générale
Tél. 031 382 33 38
E-mail: bern@avenirsocial.ch

AvenirSocial – Section Fribourg
c/o Schwarztorstrasse 22
Case postale 8163
3001 Berne
Contact: Emilie Graff
Tél. 031 380 83 00
E-mail: fribourg@avenirsocial.ch

AvenirSocial – Section Genève
Contact: Jocelyne Haller
E-mail: geneve@avenirsocial.ch

AvenirSocial – Section Neuchâtel
E-mail: neuchatel@avenirsocial.ch

AvenirSocial – Section Vaud
Av. de l'Eglise-Anglaise 6
1006 Lausanne
Contact: Christine Guinard
Dumas, secrétaire générale
Tél. 021 329 08 30
E-mail: vaud@avenirsocial.ch

AvenirSocial – Section Valais
Contact: Anne Maria Furrer
Tél. 079 742 64 27
E-mail: annemaria.furrer@
rhone.ch